

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Moselle
Arrondissement de METZ-CAMPAGNE

Centre Communal d'Action Sociale
VILLE DE MARLY

MARLY, le 4 décembre 2025

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

SEANCE DU 3 DECEMBRE 2025
Sous la Présidence de
Odile JACOB-VARLET
Vice-Présidente du C.C.A.S.
Maire Adjoint de la Ville de Marly

| | | | |
|--------------------------------|------|---|--------------------|
| Nombre de membres en exercice | : 11 | <u>Etaient présents :</u> | MM. LEFEBVRE MOREL |
| Nombre de membres présents | : 07 | Mmes FONTAN, HANSE | |
| Nombre de suffrages exprimés | : 10 | HETHENER, JACOB-VARLET, MOREAU | |
| Nombre de membres absents | : 04 | M. HORY (délégation à Mme JACOB-VARLET) | |
| Absent ayant donné procuration | : 03 | Mme FRANCFORT (délégation à Mme HANSE) | |
| | | Mme NOEL (délégation à Mme HETHENER) | |
| | | Mme KUNTZ | |
| | | <u>Absente :</u> | |

Les convocations à cette séance ont été envoyées le 26 novembre 2025

XXVII – Offre de colis de Noël pour les personnes âgées de 80 ans et plus

Comme chaque année, le C.C.A.S. offre un colis de Noël aux personnes âgées de 80 ans et plus.

Vu la délibération du 2 septembre 2020, relative aux délégations du Président, une consultation a été lancée et le marché a été confié à :

- la Société VALETTE FOIE GRAS pour un montant estimé à 13 468,00 € TTC

Les membres du conseil d'administration du C.C.A.S. PRENNENT ACTE ET ENTERINENT sa décision concernant la proposition offerte par la Société VALETTE FOIE GRAS

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration du C.C.A.S. décident à l'unanimité

- d'AUTORISER le Président ou son représentant à régler la facture afférente

Les crédits en conséquence sont prévus au budget.

Délibération exécutoire compte tenu de sa publication 4 décembre 2025.
Pour extrait conforme, Marly, le 4 décembre 2025.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.



Pour le Président du C.C.A.S
La Vice-Présidente,

Odile JACOB – VARLET
Maire – Adjoint de la Ville de Marly
Déléguée aux Affaires Sociales